

# LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 6 JUIN 2017

## SOMMAIRE

- 1) **La réforme...**
- 2) **...qui va faire reculer le chômage ?? !!**
- 3) **Bernard Cazeneuve : du rentre dedans**
- 4) **La Mafia d'Hénin-Beaumont...**
- 5) **Pas de parité pour eux**
- 6) **Ils volent au secours de Juliette**
- 7) **Macron et ses Yéyés ...**



Diez Gérard La Presse en Revue

## I) **Le plan de Macron pour réformer le travail**



Emmanuel Macron, le 3 juin, à Paris.Reuters/Charles Platiau.

Nous dévoilons dans l'édition du Parisien/Aujourd'hui en France de ce lundi 5 juin l'avant-projet de loi devant permettre au gouvernement de prendre par ordonnances des mesures pour l'emploi. Ce document confidentiel, préparé à l'abri des regards, comporte huit réformes d'envergure qui s'insèrent dans «un mouvement d'ensemble de fléxi-sécurité».

C'est un test. Le premier du quinquennat qui intronisera Emmanuel Macron comme réformateur européen... ou pas. Bruxelles regarde de très près ce pays - la France - «impossible à réformer». Dans ses «recommandations pays par pays», publiées le 22 mai, la Commission européenne a confirmé qu'elle attendait avec impatience la future réforme du Code du travail.

Pour l'instant, tout se passe bien avec les partenaires sociaux, reçus depuis le 23 mai par le président de la République, puis le Premier ministre, Edouard Philippe, et la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. La trame des discussions était connue : l'élargissement du champ des accords d'entreprise, le plafonnement des indemnités prud'hommales et la fusion des instances représentatives du personnel. En tout et pour tout, trois réformes annoncées.

### Des points jamais évoqués figurent dans un document de travail de 10 pages

Mais selon l'«avant-projet de loi habilitant le gouvernement à prendre, par ordonnances, des mesures pour l'emploi» que nous nous sommes procuré et que nous dévoilons dans les colonnes du Parisien/Aujourd'hui en France ce lundi 5 juin, tout n'a pas encore été mis officiellement sur la table. Loin s'en faut, car certains thèmes figurant dans ce document - une version de travail de 10 pages et datée du 12 mai 2017 - vont bien au-delà des éléments annoncés par Emmanuel Macron jusqu'à présent.

En effet, neuf ordonnances y sont listées, dont certaines portent sur des points jamais évoqués. Lesquels ? Par exemple, le contrat de travail, la durée du travail, la santé ou la sécurité des salariés... pourront être négociés au sein de l'entreprise. Des éléments qui d'ailleurs ne figureront pas forcément dans le document d'orientation que les syndicats et le patronat doivent recevoir dans le courant de cette semaine.

### Mener une «révolution copernicienne»



L'essentiel de ce qui leur sera envoyé, puisé dans l'exposé des motifs de l'avant-projet de loi, reprend sous trois priorités les discours d'Emmanuel Macron pendant la

L'objectif principal est de «faciliter la création d'emplois grâce à une meilleure fluidité du marché du travail.» Pour y parvenir, le gouvernement fait le «choix résolu du dialogue social de terrain, là où il produit des accords et des solutions économiquement et

socialement efficaces».

Si «cet agenda de réforme ne peut être mené en cent jours», précise l'avant-projet de loi d'habilitation, «les premiers déclics de confiance doivent être donnés rapidement». A condition que les syndicats ne déclenchent immédiatement pas les hostilités...

### Ordonnances, mode d'emploi

L'article 38 de la Constitution de 1958 prévoit que «le gouvernement peut, pour l'exécution de son programme, demander au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi».

Tous les présidents de la Ve République ont eu recours aux ordonnances. Plus de 136 fois pour Nicolas Sarkozy. Emmanuel Macron, qui veut aller vite sur la réforme du Code du travail, va donc recourir à cette procédure. Son

gouvernement soumettra d'abord au vote des deux Assemblées un projet de loi dit «d'habilitation» demandant à pouvoir légiférer par ordonnances sur des domaines précis et un calendrier précis (normalement trois mois). Il lui faut donc impérativement une majorité au Parlement. Le texte voté, le gouvernement doit entamer les discussions avec les partenaires sociaux, sauf à invoquer un «cas d'urgence avérée» (loi Larcher de 2007 sur la modernisation du dialogue social). Une fois rédigées, les ordonnances seront soumises au Conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat, puis signées par le président de la République. Au terme du délai prévu, une loi de «ratification» comprenant toutes les ordonnances sera soumise aux députés et sénateurs pour qu'ils les valident. S'ils rejettent une ou plusieurs ordonnances, celles-ci s'appliqueront tout de même mais n'auront pas force de loi et pourront être contestées devant le Conseil d'Etat.

[leparisien.fr](http://leparisien.fr)



LAPRESSEENREVUE.EU

## II) Macron: le chantier détonant d'une loi El-Khomri à la "puissance 10"

Macron en est persuadé: pour faire reculer le chômage, il faut s'attaquer au Code du travail. La fronde monte déjà.



Démonstration de force à Paris, le 8 mai, au lendemain de l'élection présidentielle. A l'appel de sections syndicales locales, quelque 6 000 personnes ont donné le ton du front social qu'elles veulent voir mobiliser face aux projets d'Emmanuel Macron. Joel Goodman/LNP/Rex/Shutterstock/Sipa



Florian Fayolle Journaliste

### L'ÉTAT DES LIEUX

**Le chômage, c'est le mal français.** Jamais redescendu sous la barre des 7 % depuis 1983. Il est aujourd'hui perché à 9,6 % alors que l'Allemagne et le Royaume-Uni sont au plein-emploi. En cause, un droit social complexe qui freine les embauches. Cette rigidité a engendré un marché du travail " dual " avec des emplois très protégés et d'autres très précaires, en particulier chez les jeunes. Résultat, la France est devenue la championne des CDD (voir graphique) et 87 % des embauches se font avec ce type de contrat de travail.

François Hollande a fait des avancées discrètes et dans la douleur. Outre la réforme du Code du travail, jugée timorée par de nombreux experts, l'ex-président a axé sa politique de l'emploi sur les baisses de charges pour les entreprises via le Crédit d'impôt pour l'emploi et la compétitivité (CICE) et le Pacte de responsabilité. Mais Hollande a fait une grave erreur. Lorsqu'il a lancé le CICE, sa mesure phare, il n'a pas pris en compte l'avis des

spécialistes du marché du travail. " Les baisses du coût du travail pour des salaires entre 1 et 2,5 smic sont peu efficaces. Et toutes les études empiriques ont montré que les allègements de charges à ce niveau de rémunération sont affectés, pour l'essentiel, à des hausses de salaires ", soulignait Pierre Cahuc dès 2012 dans Challenges. L'évaluation du dispositif a confirmé sa prédiction : selon France Stratégie, le dispositif aurait " créé ou sauvé " entre 50 000 et 100 000 jobs, en 2013-2014 pour un coût faramineux de 28,7 milliards d'euros sur cette période.

Autre réforme importante, le compte personnel d'activité, qui attache certains droits sociaux aux personnes et non plus aux statuts, constitue une innovation face à l'ubérisation de l'économie. Mais ce dispositif contenu dans la loi Travail est, pour l'instant, une quasi-coquille vide qui comprend seulement les droits à la formation.

La loi sur la sécurisation de l'emploi de 2013 s'est, quant à elle, attaquée aux plans sociaux, en simplifiant les procédures de licenciements collectifs. Désormais, le chef d'entreprise peut signer un accord avec les syndicats majoritaires pour organiser le plan social ou faire une demande d'homologation à l'administration. Et les délais pour contester les plans sociaux devant la justice sont raccourcis, ce qui réduit le risque juridique pour l'entreprise.

## CE QU'IL VA FAIRE

**Pas d'état de grâce pour Emmanuel Macron.** Son premier gros chantier, la réforme du Code du travail, risque de mettre le feu aux poudres. Les syndicats contestataires, CGT et FO, montrent déjà les muscles et annoncent une rentrée sociale, en septembre, chaude. " S'il persiste dans l'idée de faire des ordonnances au mois de juillet, ça veut dire qu'il va balayer le dialogue social et la concertation : il y aura un problème d'une manière ou d'une autre ", a prévenu Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO. Même ton offensif de la CGT qui invite le nouvel hôte de l'Elysée à " renoncer à vouloir réformer le Code du travail par ordonnance ". La base militante de ce syndicat, qui a perdu la première place aux élections professionnelles dans le privé au profit de la CFDT, syndicat réformiste, entend prendre sa revanche sur la loi El-Khomri. En témoigne la manifestation improvisée à l'appel de dizaines de sections locales dans Paris le 8 mai, soit le lendemain du sacre du candidat d'En marche !. Dans le cortège de quelque 6 000 personnes, les pancartes donnaient le ton de la fronde qui s'annonce : " On aura la peau du Banquier.

## « On négocie sur le terrain »

Cette réforme explosive va être le premier grand test d'Emmanuel Macron président. Il en est persuadé, pour faire baisser le taux de chômage, il faut s'attaquer aux rigidités du Code du travail en lançant « une loi El-Khomri puissance dix. » « Il a raison de vouloir faire cela dès le début de son quinquennat car ce genre de mesure met du temps avant de produire des résultats tangibles en termes d'emploi », explique Franck Morel, associé du Cabinet Barthélémy Avocats, spécialiste du droit du travail.

Premier étage de la fusée : la décentralisation du dialogue social au niveau de l'entreprise : « Je veux que la loi définisse des principes incontournables, puis, au niveau des branches et des entreprises, on négocie sur le terrain », avait déclaré Emmanuel Macron en meeting en début d'année. En clair, il s'agit de changer de logiciel : « la loi Travail a entamé ce processus en donnant la primauté aux accords d'entreprises sur la seule question du temps de travail. Le projet du nouveau président veut appliquer ce paradigme à l'ensemble du Code du travail », poursuit Frank Morel. Concrètement, les conditions de travail et les salaires (le minimum légal reste le smic) seront négociés dans les entreprises qui pourront avoir leur propre régime si elles signent un accord majoritaire. Autre nouveauté : en cas de blocage, les salariés pourront être consultés à l'initiative des syndicats mais aussi des employeurs. Cette flexibilité nouvelle est mise en avant par l'entourage du président qui cite en exemple l'accord de compétitivité signé à STX qui a permis de sauver des centaines d'emplois.

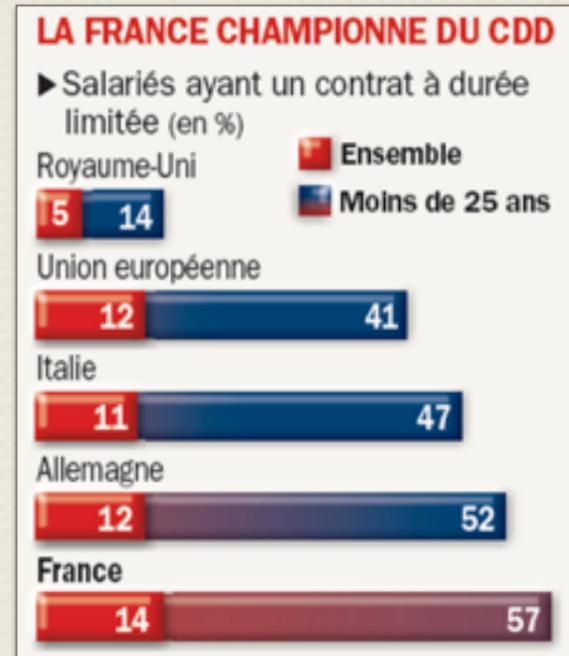
Le principal point de crispation avec les syndicats devrait être la « barémisation » des indemnités prud'homales. C'est une marotte de l'ancien ministre Emmanuel Macron qui avait incorporé la mesure dans sa loi sur la croissance et l'activité adoptée en 2015. Mal calibrée, cette disposition avait été retoquée par le Conseil Constitutionnel. L'ex-locataire de Bercy était revenu à la charge lors de la loi El-Khomri en l'ajoutant au texte porté par la ministre du Travail. Ce qui avait suscité l'ire de Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT qui avait qualifié l'idée de « verrue ». Sous pression, le gouvernement de Manuel Valls avait tiré un trait dessus.

## Fusionner CE, DP et CHSCT

Pourquoi rouvrir ce front avec les syndicats ? Via le plafonnement des indemnités prud'homales, Macron veut lever la peur à l'embauche des

patrons. « Les entreprises, grandes et petites, craignent d'abord l'incertitude qui naît de l'imprécision de la loi et de la judiciarisation qui en découle », explique Raymond Soubie, président d'Alixio, un cabinet d'expertise sociale.

Enfin, le nouvel hôte de l'Elysée compte fusionner les instances représentatives du personnel : le comité d'entreprise, les délégués du personnel et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Cette possibilité existait déjà pour les entreprises de moins de 300 salariés. Au-delà les employeurs devaient négocier un accord collectif. L'ex-ministre de l'Economie veut aller plus loin en faisant sauter ce seuil. « C'est une bonne chose car les thématiques propres à chaque instance se chevauchent, explique Déborah David, avocate associée au sein du cabinet Jeantet. L'avantage pour l'employeur sera la possibilité d'organiser une seule réunion en abordant tous les sujets. Cela va permettre de fluidifier le dialogue social dans l'entreprise. » Exemple : « La santé du travail pourra être abordée en même temps qu'un projet de réorganisation du travail. Cela va décloisonner les différentes négociations », explique Nicole Maggi-Germain, directrice de l'Institut des sciences sociales du travail (ISST) rattaché à la Sorbonne.



## MAIS AUSSI

### 1) Réforme du Code du travail : le gouvernement dément la fuite de l'avant-projet de loi

"Le Parisien" dévoile les principaux points d'un document présenté comme celui qui doit permettre à l'exécutif de prendre des mesures par ordonnances en faveur de l'emploi.



Emmanuel Macron recevant Francois Hommeril, président de la CFE-CGC, le 23 mai 2017 à l'Elysée (Paris). (PHILIPPE WOJAZER / POOL)



Le Parisien affirme s'être procuré "l'avant-projet de loi habilitant le gouvernement à prendre, par ordonnances, des mesures pour l'emploi" et en dévoile les principaux points, lundi 5 juin. Dans ce document de dix pages, daté du 12 mai, se trouvent des propositions qui vont "bien au-delà" des mesures annoncées par Emmanuel Macron pour réformer le Code du travail, précise le quotidien.

Cet "avant-projet de loi" liste neuf ordonnances, "dont certaines portent sur des points jamais évoqués", assure le journal. Le texte propose que le contrat de travail, la durée du travail, la santé ou la sécurité des salariés puissent être négociés dans les entreprises.

### "Le document n'émane pas du gouvernement"

"C'est un document de travail de campagne, qui date d'avant l'annonce de la composition du gouvernement, a indiqué Matignon à l'AFP. Il n'émane donc pas du gouvernement et ne l'engage pas."

"Suite aux consultations récentes avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, leur adressera comme prévu un programme de travail mardi en fin de journée, qui servira de base à la concertation qui aura lieu durant les prochaines semaines", a indiqué le ministère du Travail dans un communiqué lundi matin.

## 2) Réforme du travail: un «programme de travail» transmis mardi aux partenaires sociaux



### Projet de loi.

Le gouvernement a confirmé lundi qu'il transmettrait mardi aux partenaires sociaux son «programme de travail» sur son projet de réforme du Code du travail, précisant qu'un document publié par Le Parisien «n'émanait pas» du gouvernement. Dans son édition de lundi, le quotidien dévoile ce qu'il présente comme «l'avant-projet de loi» devant permettre au gouvernement de «légiférer par ordonnances», qui donne notamment une très large place à l'accord d'entreprise y compris pour négocier

sur le «contrat de travail».

«C'est un document de travail de campagne, qui date d'avant l'annonce de la composition du gouvernement», a indiqué Matignon à l'AFP. «Il n'émane donc pas du gouvernement et ne l'engage pas», a précisé la même source. En tout, selon Le Parisien, ce document daté du 12 mai, soit deux jours avant l'investiture du président Emmanuel Macron, liste huit ordonnances principales et une technique. Elles concernent selon le quotidien la «négociation à la carte dans les entreprises», le barème des prud'hommes, le référendum à l'initiative de l'employeur, la redéfinition du rôle de l'accord de branche, la fusion des instances représentatives du personnel ou encore la réforme de l'assurance chômage.

[liberation.fr](http://liberation.fr)

## 3) Macron veut passer le code du travail à la déchiqueteuse



Crédit photo : Kremlin.ru

Le président Macron va-t-il exaucer tous les vœux du MEDEF ? L'avant projet de loi d'habilitation à réformer le code du

travail publié par Le Parisien ce matin est une déclaration de guerre sociale. Le gouvernement voulait le dissimuler jusqu'aux élections législatives comme il l'a caché aux organisations syndicales.

Macron ne prévoit rien de moins que la fin à peine déguisée des 35h et du CDI avec des périodes d'essai rallongées et des licenciements facilités. Il veut soumettre chaque salarié au chantage patronal et chaque entreprise au dumping de ses concurrentes. C'est un coup d'Etat social sans précédent qui se prépare.

Face à ces ordonnances, mieux vaut prévenir que guérir. Chaque voix pour les candidats de la France insoumise dimanche sera une voix contre ce projet. Les Français sont maintenant prévenus : s'ils font les moutons autour du berger Macron, ils seront tondus.

Communiqué du 5 juin 2017- [melenchon.fr](http://melenchon.fr)

## III) Ce que cache la violente charge de Bernard Cazeneuve contre Emmanuel Macron

Porte-parole de luxe du Parti socialiste pour les législatives, l'ancien Premier ministre s'en est pris directement au chef de l'Etat hier. Avec une certaine morgue, alors que le désastre socialiste s'annonce.



Emmanuel Macron et Bernard Cazeneuve à l'Assemblée nationale. L'ancien Premier ministre attaque le nouveau Chef de l'Etat pour des raisons politiques, mais aussi personnelles...  
BERTRAND GUAY / AFP



Maurice Szafran  
Editorialiste invité

Décidément, rien ne sert à rien: l'aveuglement persistant des hiérarques socialistes ne connaît aucune limite et laisse d'autant plus stupéfait. Tant de prétention et de boursoflures en dépit de tant d'erreurs, de si nombreux échecs politiques qui peuvent se résumer en trois constats: leur champion, François Hollande, interdit de se représenter; leur leader de substitution, Benoît Hamon, ridiculisé dès le premier tour de l'élection présidentielle; la perspective d'élections législatives à priori apocalyptiques avec pour perspectives quelques dizaines de sièges, guère davantage. Ce bilan mériterait à la fois modestie, circonspection et auto-critique. Eh bien non, la nomenclatura PS s'entête à donner la leçon à... Emmanuel Macron. Le dernier en date? Bernard Cazeneuve sur le ton "LAISSE MOI T'EXPLIQUER LA VIE, PETIT »!...

### Maître d'école scrogneugneu

L'ex-premier ministre, campé dans la position du maître d'école scrogneugneu, se croit en effet autorisé à décerner les bons et les mauvais points. Il aurait certes mauvaise grâce à méconnaître les débuts plutôt réussis du président. La morgue toutefois, dans l'attitude de Cazeneuve, reprend

aussitôt le dessus: "pour l'heure, nous assistons à une juxtaposition d'images sympathiques auxquelles le pays aspire, mais qui ne doit pas le priver de lucidité". Relevons les mots qui comptent: "sympathiques" d'abord pour mieux décrédibiliser Macron- c'est bien un président "sympathique" mais ça ne pèse pas lourd- et lucidité ensuite, manière de rappeler et de signifier aux citoyens qu'il leur faut élire un maximum de députés socialistes.

À cet instant précis de sa démonstration, Cazeneuve remplit sa mission, ni plus ni moins, puisqu'il a accepté, contre toute prudence et non sans courage, d'être le porte-parole vedette de la campagne PS. Mais quel besoin d'agonir les candidats En Marche, de leur reprocher avec virulence ce qui, précisément, plaît aux Français- le renouvellement et, conséquemment, l'inexpérience? Quand il dégaine de la sorte, Cazeneuve entend signifier à Macron qu'il a eu tort de ne pas ménager quelques candidats PS aux élections législatives, des femmes issues de la "diversité" pour la plupart d'entre eux. Et d'insister notamment sur le cas Najat Vallaud-Belkacem qui, à Villeurbanne dans la banlieue lyonnaise, sera probablement étrillée par l'entrepreneur En Marche Bruno Bonnel, une star locale.

### La réussite de Macron hérisse Cazeneuve

Il est vrai que le chef de l'Etat, à quelques rares exceptions près par exemple Myriam El Khomri, ne se portera pas au secours du PS. Au contraire. Un grand Parti En Marche. Une majorité absolue En Marche à l'Assemblée nationale. Voilà les deux structures fortes qui permettront d'abord et avant tout de confirmer un gouvernement "ouvert", s'inscrivant au delà des clivages traditionnels, brisant en effet avec les règles et les méthodes de la politique strictement partisane. Cette construction, et Bernard Cazeneuve l'a compris et tente de s'en défendre vaille que vaille, passe d'abord par une quasi extinction du... PS et la mise en pièces de la droite Les Républicains. Cette stratégie est sur le point d'aboutir.

En politique, il est toujours dommageable d'ignorer les inimitiés personnelles. Bernard Cazeneuve n'a jamais pu ni voulu dissimuler qu'Emmanuel Macron, sa personnalité, son parcours, ses insolentes réussites le hérisse. Son choix d'abandonner la députation, et donc la politique active, pour s'en retourner au barreau, tient aussi au triomphe du "macronisme". Cet univers là ne convient plus à Cazeneuve, un enfant du radicalisme pour qui la componction est une vertu cardinale, pour qui la prudence stratégique demeure le nec plus ultra d'un responsable politique. L'envers du nouveau pouvoir. Cazeneuve et bien des socialistes, souvent contraints et forcés, renoncent. Ils lancent donc leurs dernières vacheries et leurs feux ultimes.

challenges.fr

## IV) "Humiliations", "harcèlement", "flicage" ... Y a-t-il un malaise chez les employés municipaux d'Hénin-Beaumont ?



Steeve Briois, après son élection à la mairie d'Hénin-Beaumont en 2014, à l'hôtel de ville en présence de Marine Le Pen. (BAZIZ CHIBANE/SIPA)



Vincent Lenoir France [télévisions-francetvinfo.fr](http://télévisions-francetvinfo.fr)

**Le management de la majorité dirigée par Steeve Briois est la cible de nombreuses accusations venant d'opposants politiques ou au sein même des murs de l'hôtel de ville. Un phénomène difficile à mesurer, mais qui semble bien réel.**

"Je veux bien vous parler, mais il ne faut pas dire mon nom." "J'ai tourné la page de cette époque, je préfère ne plus l'évoquer." Les langues ne se délient pas facilement chez les anciens de la mairie d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). Depuis l'arrivée de la nouvelle majorité municipale Front national dans cette commune de 27 000 habitants, plusieurs des 700 employés ont quitté leur poste. Un grave malaise entourerait le management de la nouvelle équipe municipale menée par les cadres du Front national.

Début mars, un livre décrit des "pratiques vraiment effrayantes" de la part des cadres municipaux à l'égard des employés. Il est l'œuvre de Marine Tondelier, une élue écologiste d'opposition qui décrit son expérience depuis la victoire du FN dans la ville trois ans plus tôt. Pour Nouvelles du front. La vie sous le Front national, elle raconte avoir interrogé des employés ou anciens employés qui témoignent de nombreux cas d'humiliation et de pression.

S'il est clair que les cas de harcèlement ont sans doute lieu dans de nombreuses mairies de France, sous le contrôle de partis politiques divers, le cas d'Hénin-Beaumont est particulier pour le Front national qui a fait de la gestion de cette ville du Pas-de-Calais la vitrine de l'action du parti. Steeve Briois, le nouveau maire, est même devenu président par intérim du FN pendant la campagne d'entre-deux-tours de Marine Le Pen. Cette dernière a d'ailleurs décidé de se présenter une nouvelle fois dans la circonscription de la ville pour les élections législatives, après deux échecs en 2007 et 2012. Franceinfo a donc décidé d'aller voir au sein de cette municipalité pour vérifier les accusations dont elle est l'objet.

### Un management de la terreur ?

Isabelle\*, citée dans le livre de Marine Tondelier, a quitté la mairie il y a quelques mois. Elle confirme auprès de franceinfo les passages qui la concernent et expliquent qu'elle ne pouvait plus travailler dans de telles conditions. Pour elle, après des débuts sans problème, "le vent a tourné" au cours de l'année 2015. Elle reçoit beaucoup de pression de la part de l'équipe dirigeante et se plaint de l'incompétence du nouveau directeur à la tête de son service. Après des échanges de courriers avec Steeve Briois, où elle tentait de l'avertir des dysfonctionnements, elle reçoit des menaces de sanction du département des ressources humaines (RH). A la suite des "humiliations" et des situations d'"angoisse" décrites, elle doit arrêter de travailler une semaine pour un "stress post-traumatique". Les causes de "harcèlement au travail" étant même inscrites sur le rapport du médecin. Elle décide finalement de quitter la mairie et travaille aujourd'hui dans une autre collectivité.

*Au début, ils m'avaient dit : 'Il y a les chevaux de course et l'abattoir. Vous êtes les chevaux de course, les autres sont l'abattoir.' Je restais stoïque, mais ces propos me révoltaient. Puis le vent a tourné, des chevaux de course, je suis passée à l'abattoir.*

**Isabelle\***, ancienne employée

dans le livre "Nouvelles du Front"

Le cas d'Edouard Blanc met à mal l'explication d'un règlement de comptes entre opposants politiques. Car s'il est habituel que les équipes municipales subissent un renouvellement important après un changement de majorité, Edouard Blanc, lui, est arrivé après l'entrée du FN à l'hôtel de ville. Il se définit comme "antieuropéiste", "gaulliste" et "patriote" et, en 2014, le FN lui semblait "être la meilleure possibilité de renouvellement du politique". Au début, comme Isabelle, il décrit une ambiance "de cohésion" qui bascule peu à peu dans "une chasse aux sorcières" qui prend pour cible tous ceux susceptibles de poser problème avec les décisions de la majorité.



Steeve Briois devant la devanture, en travaux, de l'hôtel de ville d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), en avril 2017. (PASCAL ROSSIGNOL / X00234)

Selon l'ancien directeur juridique - qui veut aujourd'hui devenir guide de haute montagne -, son contrat n'a pas été renouvelé car les cadres frontistes ont vu qu'ils auraient du mal à le contrôler. Edouard Blanc était d'ailleurs devenu "un des porte-parole..." Il se reprend : "Pas un porte-parole, mais un des psychiatres de tous ceux qui se sentaient agressés par ce management-là. Donc, j'avais beaucoup de gens qui me parlaient (...) et j'essayais d'en parler moi à la direction. (...) J'ai dit à M. Briois que j'avais des trucs à lui dire sur la gestion et qu'il y avait beaucoup de choses qui me revenaient aux oreilles. Mais il n'a pas voulu m'accorder de rendez-vous." La mairie réfute formellement la version de l'ancien directeur juridique : selon la municipalité, si son contrat n'a pas été renouvelé, c'est tout simplement parce qu'il n'était "pas assez compétent".

Néanmoins, les exemples d'interventions de la mairie sur le personnel municipal foisonnent : de l'employée qui reçoit des SMS agressifs à celui dont le bureau est déplacé "entre les toilettes et le placard à balais" en passant par cet animateur reclassé à un poste d'"agent d'entretien", jusqu'aux soupçons de "flicage". Plusieurs employés contactés ont d'ailleurs refusé d'échanger par téléphone portable, persuadés d'être surveillés. Certains sont tellement méfiants qu'ils croient à un piège. En témoigne ce représentant syndical qui répond "Comment je peux être sûr que vous êtes bien journaliste ?" et ne donnera pas de suite.

### La menace judiciaire

Les seuls à accepter de parler à visage découvert sont des élus CGT qui ont tous des problèmes judiciaires avec la mairie. "On est les seuls à accepter de parler", décrit l'un d'eux, que franceinfo a rencontré mais ne nommera pas afin de ne pas leur porter préjudice dans leurs procès respectifs. Ils décrivent un malaise ambiant et une omerta généralisée chez les employés par peur d'être la prochaine cible. Même si ces représentants syndicaux ont des difficultés (procès, suspension, retenue de salaire...), ils relativisent : "Certains employés sont plus en souffrance que nous. Nous, on arrive à se défendre. Mais quand on se met à la place d'une femme de ménage ou d'un agent technique qui a du mal à faire un courrier..."

*Parmi les 700 employés, seuls cinq ou six cas posent problème.*

**Bruno Bilde, adjoint à la mairie**

à franceinfo

Steeve Briois étant trop occupé par les législatives, c'est Bruno Bilde, adjoint aux affaires juridiques, qui répond aux questions de franceinfo. Pour ce proche des cadres du parti, parfois considéré comme le "maire bis" d'Hénin-Beaumont, ces accusations sont le fait d'une petite minorité. Il réfute la présence d'un malaise généralisé, prenant à témoin la popularité de la nouvelle majorité municipale : "Les agents municipaux sont à 90% des habitants d'Hénin-Beaumont, avec leur famille cela signifierait que potentiellement 2 000 Héninois seraient en conflit avec la mairie." Une situation qu'il juge incompatible avec les scores obtenus par le parti de Marine Le Pen à la présidentielle (46,5% au premier tour, 61,56% au second).



Bruno Bilde (à droite), adjoint à la mairie et conseiller de Marine Le Pen (à gauche), le 7 mai 2017 à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). (JOEL SAGET / AFP)

Parmi ces "cas", celui de René Gobert, secrétaire général de la CGT d'Hénin-Beaumont, en procès avec la mairie. En arrêt de travail depuis le 30 juin 2016 pour "syndrome dépressif" dont "l'affection est directement causée par le travail habituel de l'agent", il est également mis en examen pour des menaces qu'il a proférées sur Facebook. Des cadres de la mairie qui se sont sentis visés ont porté plainte. Il a, depuis, été révoqué explique La Voix du Nord. Auparavant, il avait été reclassé au pôle animation au poste d'"agent d'entretien des locaux". La mairie ayant cessé de lui payer ses salaires et ne lui ayant pas accordé la protection fonctionnelle juridique, il subvient aux frais de ses trois avocats grâce à la caisse de la CGT. Bruno Bilde assure néanmoins que la protection lui aurait été accordée si René Gobert avait

fourni les pièces administratives réclamées par le maire.

### Une situation sanitaire qui inquiète

Obligatoires depuis 2014, les comités d'hygiène et de sécurité des conditions de travail (CHSCT) sont compétents pour gérer ce type de conflits. Mais la mairie n'en est toujours pas pourvue. Bruno Bilde assure que sa mise en place est "imminente" et devrait voir le jour cet été : "On est parti de rien", assure l'adjoint. Il indique que le taux global d'absentéisme est en légère hausse (de 11,3% en 2011, sous majorité socialiste, à 11,8%), mais que cela est dû à un changement de méthode de calcul. Plusieurs sources estiment que l'absentéisme tourne plutôt autour des 20%. Le nombre d'agents en arrêt maladie de longue durée est, lui, passé de 22 à 26 en cinq ans.

*Il y a dix cas graves de harcèlement moral.*

**Un cadre de la mairie**

à franceinfo

Plusieurs cas de contrôles d'alcoolémie inopinés sont également rapportés. Si ces contrôles sont légaux, leur recours est encadré par la loi et doit faire l'objet d'un suivi auprès de la médecine du travail. Un cadre a assuré à franceinfo avoir fait l'objet d'un contrôle simplement parce qu'il avait eu une altercation avec un responsable. Il a néanmoins refusé de s'y plier, mais décrit une situation humiliante. La mairie reconnaît un recours à des contrôles pour lutter contre l'alcoolisme au travail ("On a une petite dizaine de cas", décompte Bruno Bilde), mais assure que les procédures sont respectées et que ces contrôles sont rares.

La mairie a engagé une société pour vérifier le bien-fondé des motifs d'incapacité temporaire de travail (ITT) et s'assurer qu'il ne s'agisse pas de diagnostics de complaisance. Bruno Bilde confirme le recours à une société privée. Il explique que c'est le cas pour de nombreuses collectivités et qu'il s'agirait d'ailleurs d'une "recommandation de la chambre régionale des comptes". La CRC des Hauts-de-France réfute néanmoins donner ce type de conseil aux collectivités.

Franceinfo a souhaité demander aux médecins proches des employés s'ils constataient un malaise particulier. Tous ont esquivé les questions : l'un argumentant qu'il n'avait "aucun intérêt personnel à s'exprimer", un autre qui a vu un de ses arrêts de travail contesté par la mairie minimise l'épisode et assure que "tout est rentré dans l'ordre" depuis. Sollicitée à de nombreuses reprises ces dernières semaines, la responsable de la médecine du travail chargée des employés municipaux n'a jamais souhaité répondre à nos appels.

### Un "malaise" qui sert l'équipe municipale ?

Mais pourquoi ce silence si une telle ambiance règne ? "Parce que vous avez des gens qui sont en état de dépendance professionnelle, répond Edouard Blanc. Pour leur promotion, pour leur avancement, dans leur vie de tous les jours, parce que c'est un petit monde clos, Hénin-Beaumont." Une explication qui résonne avec les propos d'un ancien employé, resté anonyme par crainte de perdre son logement social.

*Il faut avoir une vision politique pour les comprendre. Ils nous prennent pour des militants de gauche. Donc pour eux, on est dangereux.*

**Un employé de la mairie**

à franceinfo

Certains employés, ouvertement en conflit avec la mairie, expliquent que l'équipe de Steeve Briois mène cette "chasse aux sorcières" pour faire d'Hénin-Beaumont une place forte du Front national. Ils prennent également en exemple, comme Marine Tondelier dans son livre, le comportement de la mairie vis-à-vis des associations auxquelles elle demanderait "allégeance" ou le traitement des journalistes de La Voix du Nord par les cadres de la mairie.

Mais Bruno Bilde préfère relativiser : "Il y a un tel décalage entre ce qu'on dit de nous et ce que les agents municipaux vivent, que cette mauvaise publicité est contre-productive pour nos adversaires." Ce proche de Marine Le Pen annonce à franceinfo avoir porté plainte pour "diffamation" contre l'opposante écologiste après son livre. Selon lui, les agents "connaissent les 5-6 individus qui depuis longtemps polluent la mairie". Il estime même que la situation bénéficie électoralement à son parti. Et s'il est difficile de mesurer l'ampleur de ce malaise qui semble bien réel pour un certain nombre d'employés, les urnes, elles, montrent qu'une majorité d'Héninois font effectivement confiance au parti qui dirige leur ville depuis trois ans.

\* Le prénom a été changé

## V) Législatives : le PS et la France Insoumise s'assoient sur leur promesse de parité

Par Madeleine Meteyer

Le PS ferait bien d'éradiquer ce communiqué de son site internet : "Pour les élections législatives de 2017, le PS présentera autant de femmes que d'hommes. C'est un acte fort pour la parité en politique comme s'y était engagé le Premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis". Raté. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, le Parti socialiste a investi 44% de femmes et 56% d'hommes. Du côté de la France Insoumise, le constat est à peine plus reluisant avec 47% de femmes et 53% d'hommes. Si ce décalage ne surprend même plus lorsqu'il concerne les LR (39% de femmes investies) - peu soucieux de ce genre de préoccupations - il fait sourciller lorsqu'il s'agit de partis qui ont placé la parité au centre de leurs combats.

*Les effronté-e-s @efFRONTees*

Parité des candidatures aux élections législatives de juin 2017 :

LR : 39%

PS : 44%

FI : 47%

FN : 49%

REM : 50%

EELV : 50%

42,4% en tout...

Pour la présidente du Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes et ancienne députée PS, Danielle Bousquet, c'est en partie la faute de la société : "La République s'est construite en excluant les femmes de la citoyenneté. La politique et les femmes, ce n'est pas une relation naturelle en France". A ses yeux, les femmes se sont habituées à se tenir loin de la chose politique et pour qu'elles puissent y revenir, il faudrait "que les hommes en sortent".

La présidente des effronté-e-s et ex-militante du Front de gauche, Fatima Benomar, affirme que la misogynie n'épargne en aucun cas les formations dites "progressistes" : "Il y a une petite culture de la parité mais le sexisme y sévit. Ce sont les hommes qui collent les affiches et les femmes qui tiennent le pot. Et à la France insoumise, les figures féminines se comptent sur les doigts de la main".

### Trop de candidats sortants au PS

Pour le PS, l'explication semble surtout politicienne : le parti socialiste compte déjà des députés et, surprise, ce sont majoritairement des hommes qu'il est compliqué de pousser vers la sortie. Même au nom du sacro-saint principe de la parité. "Il y a des candidats sortants qui se représentent depuis trop longtemps", déplore Laura Slimani, ex-présidente du Mouvement des jeunes socialistes (MJS), qui fut en charge de l'égalité femmes-hommes durant la campagne présidentielle de Benoît Hamon. Elle note toutefois "une petite amélioration" depuis 2012 (le parti présentait alors 42,5% de femmes) mais ne tresse aucun laurier : "On ne devrait pas pouvoir avoir moins de 50% de femmes, c'est la loi".

La première loi sur la parité, assortie de sanctions financières, a été votée en 2000 : c'est sur cette base que le PS a perdu 6,4 millions d'euros entre 2012 et 2017 pour n'avoir investi que 42,5% de femmes aux dernières législatives. Laura Slimani estime que l'épée de Damoclès est trop légère : "Est-ce logique qu'on puisse acheter la non-parité ?" Le constat est d'autant plus amer pour le PS qui fût le premier, dans les années 90, à avoir réservé un tiers des circonscriptions à des femmes. Pourtant à l'époque, nulle loi sur la parité ne contraignait les partis.

### Des défections de dernière minute chez les Insoumis

La France Insoumise n'a pas, elle, cette "excuse" des élus indébouillonnables puisque le mouvement part presque de zéro. Martine Billard, la coordinatrice du comité électoral, plaide le mauvais concours de circonstances. Des défections de dernière minute, la France insoumise en a eu un paquet, des femmes principalement : "Au moment des dépôts de candidatures, on a perdu des candidates. Une d'elles a finalement choisi le Parti communiste, une autre a carrément abandonné, une troisième a changé de rôle et est devenue suppléante...", se désole t-elle. Si on en croit les dires de Martine Billard, la campagne "sale et violente" a découragé des femmes "qui ont déjà un boulot et des enfants à gérer seules".

Soit on arrête d'investir des candidats pour respecter la parité, soit on en investissait le plus possible"

Lorsqu'on lui rappelle que d'autres partis ont atteint les objectifs de parité, elle note : "Chez En Marche, ce sont à 90% ou presque des CSP+. Alors quand vous n'avez pas de problème de fin de mois, ce n'est pas un problème d'avoir en plus des tensions politiques. Chez nous, il y a des précaires." Le regret perce dans sa voix : "On a réfléchi... soit on arrête d'investir des candidats pour respecter la parité, soit on en investissait le plus possible et on acceptait cette triste situation". Alors que la conversation prend fin, elle insiste : "Ce n'est pas de la faute des femmes, hein. C'est la faute de la violence de la société." La boucle est bouclée.

Marianne

LAPRESSEENREVUE.EU

## VI) Législatives : Badinter, Pelloux et Cohn-Bendit volent au secours de Méadel



Juliette Méadel, en décembre 2014 (STEPHANE DE SAKUTIN / AFP)

**"Dany" a tenté de convaincre En Marche ! de laisser le champ libre à l'ancienne porte-parole du PS. En vain. Motif : cette dernière n'a pas voulu effacer le poing et la rose sur ses affiches de campagne.**



Serge Raffy  
Journaliste

L'ancienne secrétaire d'Etat de François Hollande chargée de l'Aide aux victimes, Juliette Méadel, candidate du PS dans la 10e circonscription de Seine-et-Marne, vient de recevoir le précieux soutien de personnalités comme Robert Badinter, l'ancien garde des Sceaux, Patrick Pelloux, médecin urgentiste, et Daniel Cohn-Bendit.

Ce dernier, proche d'Emmanuel Macron, n'a pas très bien compris pourquoi la direction d'En Marche ! a présenté une candidate contre Juliette Méadel qui avait pourtant appelé à voter Macron dès le premier tour de la présidentielle alors qu'elle était encore au gouvernement.

"Dany" a tenté de convaincre ses amis de la direction du mouvement de laisser le champ libre à l'ancienne porte-parole du PS. En vain. Motif : cette dernière n'a pas voulu effacer le poing et la rose sur ses affiches de campagne.

"Il faut aider Juliette, soutient l'ancien leader écologiste. Elle incarne une curiosité politique qui manque à beaucoup de socialistes et, surtout, elle peut jouer un rôle important dans la prochaine Assemblée." Servir de passerelle entre la majorité présidentielle et un PS pas encore acquis aux projets du chef de l'Etat ?

Serge [RaffyJournaliste-tempsreel.nouvelobs.com](http://RaffyJournaliste-tempsreel.nouvelobs.com)

## VII) Valls, NKM, Hamon, Vallaud-Belkacem... Des vedettes d'hier ringardisées par les yéyés de Macron !



Benoit Hamon, Manuel Valls et Najat Vallaud-Belkacem, le 22 juillet 2014. (GONZALO FUENTES / POOL / AFP)



Sylvain Courage-Journaliste

**Ils incarnaient l'avenir de la gauche et de la droite. Mais ne dansent pas le twist avec Macron ! Du coup, ils sont menacés d'élimination aux prochaines législatives.**

**B**e-bop-a-lula ! Le renouvellement de la politique rappelle furieusement le tournant des années 60, quand les chanteurs « rive gauche » furent laminés par la vague des yéyés.

Ces amateurs tout en couettes et en pomme d'Adam, qui se déhanchaient en singeant les américains, ont éclipsé les poètes, les grandes voix réalistes et les vedettes du music-hall. La guerre d'Algérie avait assez duré. La jeunesse voulait s'amuser. La France rêvait de consommer...« T'as voulu voir Dutronc/ Alors on a vu Dutronc », railla Brel qui finit par écouter « pousser ses ch'veux ».

**"Vous twistez en marchant, ce n'est pas compliqué..."**

Les yéyés de la politique sont les candidats de la République en marche aux législatives : une génération spontanée sortie de nulle part pour renvoyer dans l'oubli des artistes confirmés qui tenaient le haut de l'affiche. Comme Johnny Halliday, Sylvie Vartan ou Richard Anthony, il suffit à ses bébés Macron d'ahaner le tube à la mode - « Invitez les copains qui savent bien twister/ Vous allez par devant et puis vous reculez/ Vous twistez en marchant ce n'est pas compliqué/ Venez danser tous le locomotion oh oui »... Et les voilà en route pour l'Assemblée en dansant le Madison.

Pour les artistes de la politique qui connaissaient la musique, en revanche, le rideau de fin va bientôt tomber. O tempora, o mores ! Qu'ils se nomment Manuel Valls, Najat Vallaud Belkacem, Cécile Duflot Benoît Hamon ou Mathias Fekl, voilà les interprètes d'hier exposés à une humiliante défaite dans des circonscriptions ou les yéyés macroniens, voire les rockers mélanchonistes, font un effet bœuf. Ce n'est plus un scrutin, c'est une surboum !

## Ils n'entendent pas siffler le train

Aussi sûrement qu'ils sont passés de la TSF au transistor, les Français s'appêtent à se débarrasser des rares sortants qui prétendaient encore s'accrocher. Le dégagisme triomphe. Et l'âge ne fait rien à l'affaire. Pour avoir trempé dans l'ancienne politique, les quadras et les quinquas poussés dans le grand bain par Sarkozy et Hollande risquent de disparaître corps et biens.

A Paris, NKM, affaiblie par des candidatures dissidentes, est désormais surclassée par le marcheur Gilles Le Gendre et Cécile Duflot, dans la position de challenger, tente l'impossible entre une marcheuse et un insoumis. A Villeurbanne, Najat Vallaud-Belkacem semble ne pas devoir faire le poids face à l'entrepreneur Bruno Bonnell, vivante incarnation du macronisme. A Trappes, Benoît Hamon est pris en tenaille entre la candidate En Marche ! et un insoumis bien placé.

Dans le Lot-et-Garonne, Mathias Fekl, jeune espoir de la défunte Hollandie, est donné perdant face au candidat FN malgré son bref passé de ministre de l'Intérieur. A Evry, l'ex-premier ministre Manuel Valls, sans opposition En Marche !, ni candidat socialiste, n'est même plus sûr d'être reconduit. ... Cette génération sacrifiée, n'entendra pas siffler le train.

Seule exception qui confirme la règle : Bruno Le Maire alias « Bruno le renouveau », qui a su se plier au rythme saccadé du « da doo Macron » peut, lui, décrocher un double disque d'or ! D'abord menacé dans sa circonscription de l'Eure, l'ancien ministre et candidat très malheureux à la primaire de la droite et du centre (2,4% des voix !) est désormais donné grand favori. Un récent sondage lui attribue carrément 48% des intentions de vote au premier tour.

S'il l'emporte, le ministre de l'économie d'Emmanuel Macron et Edouard Philippe, conspué par ses anciens amis LR, aura réalisé la meilleure progression au « hit parade » des législatives. Tout ça pour avoir su changer à temps de producteur. Pleurant sur sa guitare, NKM enrage, elle qui susurrerait « ce soir je serai la plus belle pour aller gouverner ». Comme le showbiz, la politique est un monde cruel.



Sylvain Courage-Journaliste

nouvelobs.com



[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)

#### **4) Cambadélis regrette de ne pas avoir "maintenu l'unité" des socialistes**

Par LEXPRESS.fr avec AFP ,

Jean-Christophe Cambadélis a esquissé ce lundi un mea culpa sur CNEWS.afp.com/BERTRAND GUAY

Le Premier secrétaire du PS a agité ce lundi le spectre d'une "défaite historique" de la gauche aux prochaines élections législatives.



Un début de mea culpa. Le Premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis a exprimé ce lundi des regrets, à cinq jours d'élections législatives périlleuses pour la gauche.

"Ma part de responsabilité est de ne pas avoir maintenu l'unité de l'ensemble des socialistes, il y a d'autres responsabilités, on en parlera en temps et en heure", a expliqué sur CNews le député de Paris, candidat à sa réélection. "Ça, c'est ma responsabilité, je n'ai pas réussi à faire en sorte que les socialistes soient unis malgré mes demandes, mes discussions...", a-t-il martelé.

#### **Crainte d'une "défaite historique"**

"Je pense qu'aujourd'hui comme demain, s'il n'y a pas l'unité des socialistes et de l'ensemble de la gauche, il peut y avoir une déroute des socialistes dans une défaite historique de la gauche", a mis en garde le dirigeant du PS, qui pourrait être battu dans sa circonscription parisienne par Mounir Mahjoubi, candidat de La République en marche et membre du gouvernement.



CNEWS@CNEWS

"Ma responsabilité est de n'avoir pas maintenu l'unité des socialistes", dit Jean-Christophe Cambadélis

"Nous faisons la guerre à celui qui est plus proche de nous par rapport à la droite et l'extrême droite", a déploré le député de Paris.

A propos de Benoît Hamon, qui soutient le candidat communiste opposé à Manuel Valls aux législatives dans l'Essonne, "j'ai dit déjà que Benoît Hamon faisait à Manuel Valls ce que Manuel Valls lui avait fait" en votant pour Emmanuel Macron dès le premier tour de la présidentielle, a-t-il fait valoir. "On peut continuer comme ça pendant 30 ans, je ne pense pas que ce soit comme cela qu'on peut redresser la gauche", a-t-il prévenu.



#### **5) Mélenchon : "Le Code du travail n'est pas le Code de la route !"**

**Le leader de La France insoumise a sommé le gouvernement de rendre publics les véritables textes du projet de réforme du Code du travail.**

Source AFP-Le Point.fr



Jean-Luc Mélenchon a fait de la défense des acquis sociaux le fil rouge de sa campagne pour les législatives. © BERTRAND LANGLOIS / AFP

Jean-Luc Mélenchon a sommé lundi le gouvernement de « publier les véritables textes » sur la réforme du Code du travail avant le second tour des législatives, par « loyauté » envers les électeurs. « Ce n'est pas normal que ce soit un média qui soit obligé de faire connaître (les) intentions » du président Emmanuel Macron, a déclaré M. Mélenchon à la suite de la publication dans Le Parisien-Aujourd'hui en France d'un document présenté comme « l'avant-projet de loi » sur la réforme, ce que le gouvernement a démenti.

« Que le gouvernement publie les véritables textes, que le chef de l'État dise ce qu'il a l'intention de faire, et nous en discuterons, et qu'il n'attende pas la fin du second tour pour dire à quelle sauce il a l'intention de manger les acquis sociaux », a déclaré le leader de La France insoumise, venu soutenir à Toulouse des candidats de son mouvement aux législatives. « Je dis au président : c'est votre devoir, et au Premier ministre : ce n'est pas loyal si nous allons à une élection sans savoir sur quoi on vote alors que vous, vous le savez », a-t-il ajouté.

#### **« Caricatures du Medef »**

Le gouvernement a assuré lundi qu'il transmettrait mardi aux partenaires sociaux son « programme de travail » sur son projet, affirmant que le document du Parisien « n'émanait pas » du gouvernement.

Selon M. Mélenchon, si le document publié traduit bien les intentions gouvernementales, cela mettrait à bas « toutes les conquêtes sociales d'un siècle et demi ». « Le Code du travail n'est pas le Code de la route. Chaque page est une histoire de lutte, de grèves, et de rapports de force », a-t-il souligné. « Tout se rediscute au niveau de l'entreprise, mais à ce niveau, c'est la liberté qui opprime le faible et qui protège le fort.

Vous avez des tas d'entrepreneurs dans le pays qui n'ont pas envie de malmener leurs salariés, mais, dès lors que le concurrent dans la même branche exactement aurait des conditions salariales plus avantageuses que lui, ça va se répandre comme une traînée de poudre », a ajouté M. Mélenchon. « C'est tellement conforme à ce qu'on prenait pour des caricatures du Medef », a-t-il dit à la presse avant de monter sur une péniche aux couleurs de La France insoumise pour une balade sur le canal du Midi.

lepoint.fr

A Suivre...  
La Presse en Revue